

EQUITIS GESTION

Société par actions simplifiée

Capital social : 751.014 euros

Siège social : 6, place de la république Dominicaine - 75017 Paris

431 252 121 R.C.S. Paris

EMOVA GROUP

Monsieur Laurent PFEIFFER

23, rue d'Anjou

75008 Paris

Fait à Paris, le 29 juillet 2016

Par lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Déclaration de franchissement de seuil à titre individuel conformément à l'article L. 233-7, I du Code de commerce

Monsieur le Président,

J'agis aux termes des présentes en ma qualité de directeur général de la société **EQUITIS GESTION**, société par actions simplifiée au capital de 751.014 euros ayant son siège social 6, place de la république Dominicaine, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro unique d'identification 431 252 121 (le « **Déclarant** »), agissant pour le compte du FCPR AGIPI INNOVATION dont elle assure la gestion (le « **FCPR** »).

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-7, I du Code de commerce, le Déclarant vous notifie par la présente, le franchissement à la hausse par le FCPR, à titre individuel, du seuil de 5 % du capital social et des droits de vote de la société EMOVA GROUP.

Ce franchissement de seuil résulte de l'acquisition, en date du 29 juillet 2016, par le FCPR de 9.615.384 actions de la société EMOVA GROUP, représentant, à la date des présentes, 9,62% du capital et 9,56% des droits de vote de la société EMOVA GROUP.

Le Déclarant déclare en outre que le FCPR ne possède aucun titre donnant accès à terme aux actions de la société EMOVA GROUP et qu'il n'est partie à aucun accord lui permettant d'acquérir des actions EMOVA GROUP déjà émises.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur Denis HENRION

Directeur Général d'EQUITIS GESTION